Envoyé en préfecture le 09/06/2026
Reçu en préfecture le 09/06/2026
Publié le
ID : 029-212900641-20260605-2026060502-DE

DÉPARTEMENT
DU FINISTÈRE
COMMUNE DE GOULVEN

Mairie 29890
GOULVEN

Tel : 02.98.83.40.69
mairie-goulven@orange.fr

-oOo-

Nombre de conseillers
en exercice : 11
présents : 8
votants : 10
Quorum : 6

Date de convocation :
22/05/2026

Date de publication et
d'affichage :
09/06/2026

Délibération
N° 2026.06.05-02

OBJET :
Elections sénatoriales

DÉLIBÉRATION N°2026.06.05-02 DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05/06/2026

L'an deux mille vingt-six, le cinq du mois de juin à dix-huit heures, le conseil municipal de GOULVEN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle communale de la mairie, sous la présidence de M. Yves ILIOU, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS : Mmes Marie-Claire ACQUITTER, Béatrice CARIOU LECOQ, Anne-Marie DESTOUR, Julie GUERIN ; messieurs Vincent DENISE, Yves ILIOU, Aymeric LAFARGUE, Jean-Jacques LE BRAS, Philippe MAZET.

EXCUSES AYANT DONNE POUVOIR : Régis FEGAR ayant donné pouvoir à Jean-Jacques LE BRAS, Mme Julie GUERIN ayant donné pouvoir à Béatrice CARIOU LECOQ.

ABSENTS EXCUSES : Mme Elyane LE POMMERAY.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. Aymeric LAFARGUE.

Après avoir composé le bureau électoral et après avoir procédé aux deux votes à bulletins secrets, sont proclamés :

- M. Yves ILIOU, en tant que délégué (9 suffrages exprimés/1 blanc).
- M. Vincent DENISE, en tant que suppléant (8 suffrages exprimés/1blanc/1 nul),
- M. Régis FEGAR, en tant que suppléant (8 suffrages exprimés/1blanc/1 nul),
- M. Aymeric LAFARGUE, en tant que suppléant (8 suffrages exprimés/1blanc/1 nul).

Pour transcription au registre des délibérations.

Yves ILIOU,
Maire de GOULVEN

Aymeric LAFARGUE,
Secrétaire de séance





Le Maire de GOULVEN informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de RENNES – 3, contour Motte 35000 RENNES – dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.